

## LE COUT GLOBAL REFLEXION

### PREAMBULE

Vouloir traiter le sujet « coût global » est très ambitieux, tant cette notion est vaste, imprécise et interprétée différemment par chacun. Le coût global est encore trop souvent un sujet de divergences de point de vue, d'affirmations de positions d'autant plus tranchées qu'elles sont moins fondées, et d'oppositions entre les divers acteurs de la construction.

La présente réflexion est donc partielle, elle ne concerne que le coût. Elle oublie la notion globale de « coût global » et part d'un constat :

***Le coût réel de l'investissement a une incidence certaine mais non maîtrisée sur le futur***

### Deux approches qui s'additionnent

Pour toute dépense programmée, nous dirons pour tout investissement ou partie d'investissement, nous avons deux sujets de préoccupation, dont l'addition constitue le coût global :

- La maîtrise du **coût immédiat**, qui est le coût de l'investissement.  
Ce coût, décidé par le porteur de l'investissement (le maître d'ouvrage) en fonction de sa seule capacité financière (qui n'est pas infinie !!), fait partie du programme, et devrait en être la traduction fidèle (ce qui n'est pas toujours le cas).
- La maîtrise du **coût futur** induit par l'investissement  
Il s'agit du coût de fonctionnement élargi (gestion, maintenance, entretien, mais aussi impacts environnement, social, etc.), qui n'est jamais mesuré dans sa globalité.

**Le coût futur** devrait être l'élément déterminant dans les choix du programme pensé en termes de développement durable. Il doit être le plus faible possible. Il ne se limite pas au coût économique, mais il faut savoir évaluer ce qui n'est pas économique. Il concerne le maître d'ouvrage qui est responsable du programme, mais aussi tous les hommes qui en vivront (subiront) les conséquences.

**Le coût immédiat** devrait être la conséquence directe du coût futur, imposant certaines options du programme. Il est le coût décidé par le programme du client, pour atteindre, entre autres mais rarement aujourd'hui, l'objectif du coût futur. Il est aussi le résultat du travail de l'architecte, et des entrepreneurs pour livrer un bâtiment conforme au programme.

Aujourd'hui, toutes les énergies concourent à maîtriser le coût immédiat, et le coût futur qui en résulte n'est jamais suivi globalement. Comment inverser la tendance ?

### Quelques propositions

Architectes et entrepreneurs peuvent informer le maître d'ouvrage lorsque le coût immédiat qu'ils fabriquent n'est pas en harmonie avec la description qualitative du programme, et lorsque les choix du programme divergent par rapport au coût futur s'il est exprimé. (cf. devoir de conseil).

Architectes et entrepreneurs peuvent initier des pratiques professionnelles qui rentrent la déclinaison des paramètres du coût futur (dont la définition reste de la responsabilité du maître d'ouvrage) dans les processus de conception et de réalisation. Il faudra par la suite des méthodes pour les mesurer.

Architectes et entrepreneurs peuvent proposer au maître d'ouvrage des solutions différentes des siennes pour atteindre (voire améliorer) les objectifs exprimés du coût futur. Pour y parvenir, il faut apprendre à décomposer l'ouvrage en parties d'ouvrage à utilité ou efficacité mesurable, et à travailler à partir de ratios simples et explicables sur ces parties d'ouvrage.

Les propositions pourraient se développer à l'infini : Le chemin pour parvenir à la maîtrise du coût global est en effet plein de promesses mais encore très long à parcourir.